

III.2.3 – Les emplacements réservés

Liste des Emplacements réservés		
N°	INTITULE	AU BENEFICE DE
01	Création d'un accès de 5m de largeur à l'Euillot	Commune
02	Elargissement à 8m de la voie communale n°5 de la rivière de Langon	Commune
03	Elargissement à 9m de la route de la Tourte (VC n°4) depuis la rue de Caminasse jusqu'à la rue Jean Cabos	Commune
04	Elargissement à 9m de la VC n°6 de Gavach à Jean Cabos	Commune
05	Elargissement à 9m de la rue Jean Cabos (V.C. 10) depuis le virage jusqu'à l'intersection avec la RD. 113	Commune
06	Aménagement des bords de la Garonne dans le cadre de la charte intercommunale	Commune
07	Création d'un parking face au cimetière	Commune
08	Voie de désenclavement de 8m de large et création d'un cheminement piéton de 3m	Commune
09	Cheminement piéton de 3m de large	Commune
10	Voie de désenclavement de 8m de largeur	Commune
11	Cheminement piéton de 3m de large traversant le Gravière	Commune
12	Voie de désenclavement de 8m de largeur	Commune
13	Elargissement de 7m de largeur de la rue Millassot	Commune
14	Aménagement d'espace vert	Commune
15	Aménagement du carrefour de la RD 116 et de la route de Jean Blanc	Commune
16	Création d'une voie piétonne de 4m de largeur entre la rue de Millassot et la rue des Videaux	Commune
17	Aménagement de l'intersection entre la voie de la Caminasse et la RD 1113	Département
18	Elargissement de 20m de largeur de l'A62	Etat
19	Aménagement de voirie	Département
20	Stationnement public et voirie d'accès de 4m de large	Commune
21	Espaces publics et aménagement paysager	Commune
22	Aménagement d'une aire de jeux et de loisirs	Commune
23	Passage de canalisation eaux usées et accès secours de la zone d'équipement	Commune

Les emplacements réservés 6 et 21 correspondent à la volonté de la commune de valoriser les bords de Garonne.

D'autres emplacements réservés ont été prévus pour constituer des espaces verts ou de jeux conformément au PADD de la commune.

D'une façon générale de nombreux emplacements réservés concernant l'amélioration du réseau routier ont été prévus : élargissement de voies, aménagement de carrefours, création de voies et de stationnement, etc...